

Peinture pour sols en bois Satiné

Description du produit

La peinture pour sols en bois est un vernis de finition couvrant destiné à la protection et à la mise en couleur des sols et escaliers en bois en intérieur. Ne convient pas aux sols huilés, cirés ou stratifiés.

Propriétés

- Résistance au piétinement, aux chocs, aux coups et à l'abrasion
- Résistant au nettoyage
- Insensible aux produits chimiques et aux produits de nettoyage ménagers courants
- Préserve la structure des parquets, planchers et autres sols en bois
- Application facile
- Séchage rapide
- Inodore
- À base d'eau
- La résistance peut encore être augmentée en appliquant une couche de vitrification pour sols en bois transparente Renaulac.

Utilisation

Toutes les couches de peinture neuves et de rénovation de sols en bois à l'intérieur :

- Tous les types de bois

Séchage

Sec en surface après : env. 2 h
Recouvrable après : env. 12 h
Résistance intégrale : après 7 jours

Nettoyage par voie humide ou pose des moquettes après 14 jours

Les temps de séchage se fondent sur la nature du support, la température ambiante, l'humidité de l'air et l'épaisseur d'application. Les temps de séchage indiqués se fondent sur des conditions normales (env. 20 °C, humidité rel. de l'air 65 %)

Composants

Agent liant ((co-)polymères organiques), pigments organiques/minéraux, charges minérales, eau, additifs (produits auxiliaires), conservateurs (benzoisothiazolinone, pyrithione de zinc, méthylisothiazolinone).

Contient 1,2-benzisothiazol-3(2H)one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one. Peut provoquer des réactions allergiques. Attention ! Lors de l'application au pistolet, des gouttelettes dangereuses capables de pénétrer dans les poumons peuvent se former. Ne pas inhaler l'aérosol ou le brouillard.

Conseils pour les personnes allergiques aux isothiazolinones et obtention de la fiche technique de sécurité, s'adresser au n° : +49 2541 744 7450.

Teneur en COV

Valeur limite UE pour ce produit (catégorie de produit A/i) : 140 g/L (2010). Ce produit contient max. 80 g/L de COV.

Rendement

Rendement : env. 10 m²/l

Fondamentalement, le rendement du subjectile est influencé par la nature du subjectile, l'outil utilisé et la méthode individuelle d'application. L'obtention des rendements mentionnés dépend d'une application dans les règles de l'art conformément aux consignes indiquées relatives au traitement préalable du subjectile et à l'application du produit. Sur les supports foncés, teintés ou souillés, une deuxième couche est le cas échéant nécessaire.

Préparation du subjectile

Recouvrir les surfaces adjacentes ou les encoller d'adhésif de peintre.

Pour garantir une bonne adhérence et permettre un rendu parfait, préparer le subjectile comme décrit ci-dessous :

- la surface à peindre doit être propre, sèche, solide, apte, exempte de poussière et de graisse
- Éliminer les boues de ciment, les dépôts de tartre, les couches oxydées ou les agents séparateurs sans résidus et laver soigneusement
- Laisser sécher les nouvelles surfaces bétonnées pendant au moins 4 –6 semaines

Autres mesures de préparation

Bien mélanger avant utilisation. La température minimale d'application pour le matériau et l'environnement s'élève à +7 °C.

Application

Appliquer au rouleau, au pinceau

Couche d'apprêt sur bois non traité :

appliquer 1x dilué avec environ 5 % d'eau. Ensuite, poncer légèrement la surface après séchage et dépoussiérer. Couche de finition : appliquer 1 à 2 couches de finition non diluées, en fonction de la sollicitation de la surface. Avant chaque couche, poncer légèrement et nettoyer le support après le séchage.

En rénovation : supprimer entièrement les vieilles peintures, s'écaillant et non aptes à être repeintes, jusqu'à obtenir le support d'origine puis procéder comme pour une peinture neuve. Nettoyer les anciennes peintures à pores ouverts en bon état, les poncer et procéder comme décrit dans la section « Couche de finition ».

Avant chaque couche, poncer légèrement et nettoyer le support après le séchage.

Nettoyage des outils

Nettoyer les outils à l'eau chaude et, le cas échéant, à l'aide d'un produit d'entretien domestique juste après utilisation.

Sécurité du travail/élimination

Consulter les marquages et consignes de sécurité éventuels dans la fiche technique de sécurité actuellement en vigueur.

À conserver hors de portée des enfants. Respecter les mesures de sécurité habituelles, même lors de l'utilisation de peintures et de vernis non polluants : veiller à une ventilation suffisante pendant l'application et le séchage.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de la peinture. Pendant les travaux de ponçage (filtre à poussière P2) ou de pulvérisation (filtre combiné A2/P2), ne pas inhaler les poussières, ni les brouillards de pulvérisation et de peinture – porter un masque de protection ! En cas de contact avec les yeux ou la peau, rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Conserver et appliquer dans un endroit sec, bien fermé et frais, mais pas en dessous de +5 °C. Conserver les pots entamés hermétiquement fermés et les utiliser le plus rapidement possible.

Les récipients entièrement vides sont à recycler. Ne pas déverser dans les canalisations, les eaux de surface ou sur la terre. Éliminer les restes de produit desséchés avec les ordures ménagères ou les gravats de chantier. Apporter les résidus liquides uniquement à une déchetterie pour anciennes peintures (AVV 080 112).